

Centre Communal d'Action Sociale de Marolles-en-Brie Place Charles de Gaulle 94440 Marolles-en-Brie	DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE MAROLLES-EN-BRIE
Délibération n° 17/2023	Objet : Fixation des tarifs pour le repas du 06 octobre 2023 de « La Semaine Bleue ».

Conseillers en exercice : 17

Présents : 12

Pouvoirs : 1

Absents : 4

Votants : 13

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf juin à 19 heures 00,
 Le Conseil d'Administration légalement convoqué le 08 juin 2023, s'est réuni à la Mairie sous la
 présidence d'Alphonse BOYE, Président du CCAS.

Présents : Alphonse BOYE, Brigitte BANLIER, Claudie BOUSSICAUD, Patricia CHAPOT, Vanessa
 HANNI, Marie-Christine HOMS, Bernard KAMMERER, Catherine LORIFERNE, Véronique MANENT,
 Céline MONASSA, Margaret POULAIN, Jean-Pierre VANHAVERE.

Absents représentés : Dominique HUMEZ donne pouvoir à Jean-Pierre VANHAVERE.

Absents : Noémie ARNOFFI, Pauline BISQUERT, Jean-Charles JOULAIN, Marie-Elisabeth
 ROSENZWEIG.

Sylvie DOUSSOT a été nommée secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que la politique sociale du CCAS comprend l'animation et les loisirs à destination des
 séniors ;

Considérant la nécessité de fixer les tarifs pour le repas de « La Semaine Bleue »,

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré :
A l'unanimité.

ARTICLE 1 : DECIDE de fixer les tarifs suivants :

Repas du 06 octobre 2023, semaine bleue :

- 15 € par personne pour les Marollais ;
- 20 € par personne pour les habitants du Plateau Briard ;
- 25 € par personne pour les extérieurs.

ARTICLE 2 : ADRESSE la présente délibération à :

- Madame la Préfète du Val de Marne,
- Monsieur le Trésorier de Boissy Saint Léger.

CERTIFIE CONFORME
MAROLLES-EN-BRIE, le 19 juin 2023.

Sylvie DOUSSOT
Secrétaire de séance



Alphonse BOYE
Président du CCAS.



Le présent acte est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr